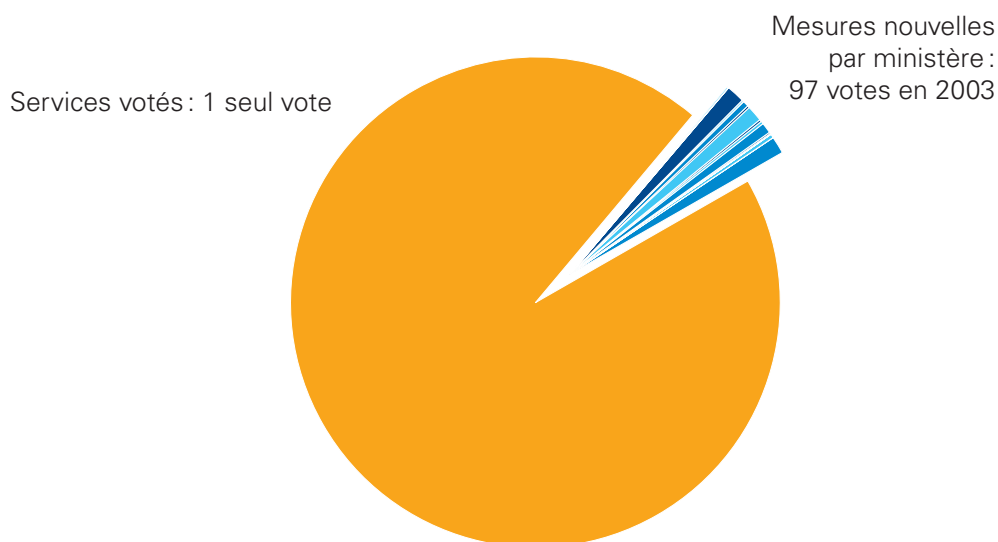


# Un parlement mieux informé et plus impliqué dans la gestion du budget de l'État

## Jusqu'en 2005

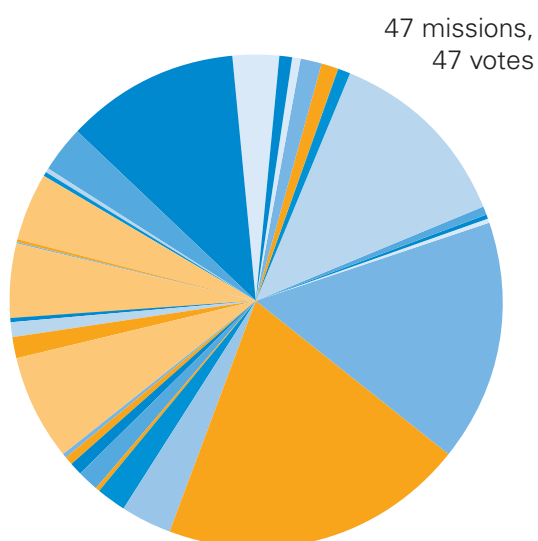
---



94 % des crédits sont reconduits quasi-automatiquement d'une année sur l'autre (services votés), sans remise en cause. L'essentiel des débats porte sur seulement 6 % du budget général.

## À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006

---



100 % des crédits sont discutés au Parlement par mission.